



## DIU CHIRURGIE ENDOVASCULAIRE

# Durée  
1 an

Structure de  
formation  
Faculté de  
Médecine

### Présentation

### Objectifs

Assurer en complément du DESC de chirurgie vasculaire, un enseignement spécifique de chirurgie endovasculaire destiné aux chirurgiens qui auront à en exercer la pratique

### Organisation

### Admission

### Public cible

Internes ou titulaires d'un DES de Chirurgie Générale, d'un DESC de Chirurgie Vasculaire, d'un DESC de Chirurgie Thoracique et Cardiovasculaire, d'un DES de Radiologie, d'un DES de Cardiologie. Les étudiants en AFS ou en AFSA correspondant aux disciplines précédentes.

Chirurgiens vasculaires étrangers diplômés ou en formation, les Chirurgiens Vasculaires exerçant en pratique libérale et diplômés du Collège Français de Chirurgie Vasculaire, les Chirurgiens Vasculaires des centres hospitaliers (CCA, PH).

### Pré-requis obligatoires

L'inscription n'est acquise qu'après avis favorable du coordonnateur principal, sur dossier (CV, formations diplômantes...) et après avoir fait acte de candidature.

Mme Valérie Blanc, secrétariat de Chirurgie vasculaire -  
Hôpital E. Herriot, Lyon  
valerie.blanc@chu-lyon.fr

### Infos pratiques

#### Contacts

Responsable pédagogique  
P. ALRIC

Responsable pédagogique  
C. MARTY-ANE

#### Lieu(x)

📍 Montpellier

### En savoir plus

Vous inscrire  
<http://du.med.univ-montp1.fr/fmc/diu-chirurgie-endovasculaire-32.html>





# Programme

## Organisation

Enseignement : 55 heures

Travail personnel : 20 heures

Présence obligatoire aux séminaires.

1 session : examen écrit + épreuve orale sur dossiers cliniques

Le diplôme sera obtenu si l'étudiant obtient la moyenne générale de 20/40 après addition des notes de l'écrit et de l'oral, sans qu'une des 2 notes ne soient inférieures à 8/20.

Si au moins une des 2 notes est inférieure à 8/20, l'étudiant pourra se représenter à l'examen du DIU de l'année suivante, sans avoir à participer aux différentes sessions d'enseignement. Il devra pour cela s'inscrire de nouveau dans une des Universités participant à l'enseignement, en payant les frais exigés pour une inscription normale.

